



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 07 mars 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8			L'an deux mille vingt-cinq, Le sept du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.		
Date de convocation : 26/02/2024 Date d'affichage : 14/03/2024			Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT. Excusés : Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Alexandre LENOBLE,		
VOTE	Abstention	/	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.		
	Contre	/			
	Pour	8			

DELIBERATION 2025-01

Travaux canalisation d'eau « Raie Coulon » et compteur d'eau

Monsieur le maire présente les devis demandés pour le changement de la canalisation d'eau située dans la Serre, « Raie Coulon », ainsi que le chiffrage pour le changement d'un compteur d'eau chez un particulier, avec installation du compteur dans un regard en limite de propriété.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** le devis n°25-01-15 du 15/01/2025 de l'entreprise EARL DES RACINES, 39 700 SERMANGE, pour un montant de 4 164.00€ € HT, se décomposant comme suit :

Canalisation « Raie Coulon » : 3 414.00 € HT
Compteur d'eau : 750.00 € HT

- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer le devis et tous documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

